

Effets de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur la diversification en République du Congo

par

Emerentienne BAKABOUKILA AYEISSA¹

Université Marien NGOUABI de Brazzaville (Faculté des sciences économiques)

Laboratoire de Recherche et d'études Economiques et Sociales (LARES)

emerentienne.bakaboukila-ayessa@umng.cg

Tél : 00242 068491876

Résumé :

L'objectif de ce projet d'article est d'analyser les effets de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur la diversification économique en République du Congo. Le modèle ARDL va être utilisé, à partir d'une période d'étude allant de 1990 à 2022. Le résultat attendu va montrer que l'utilisation des TIC agit positivement sur la diversification économique en accélérant la procédure de transformation structurelle en République du Congo.

Mots clés : TIC, Diversification économique, Congo.

¹ Enseignant-chercheur

INTRODUCTION

Au centre des débats sur les politiques de développement, la diversification économique est considérée, comme une stratégie importante de la politique économique, capable de booster la transformation structurelle. Selon le Rapport CIE (2019), mieux prendre en compte l'économie numérique dans les stratégies de diversification économique de la sous-région, va permettre l'accélération de la transformation structurelle et de fédérer les efforts de l'ensemble des réalisations des pays d'Afrique centrale en matière du numérique. Appréhendée comme un moteur de croissance inclusive et durable, la diversification économique favorise le développement des activités économiques, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la qualité des institutions (Euchi et al., 2018) et la promotion de la transformation structurelle. De même, la diversification de production peut être considérée dans la plupart des pays de rente tributaire des ressources naturelles, comme l'élargissement de la structure productive et la diversification des exportations comme étant l'élargissement de la structure exportatrice en intégrant bien entendu des produits nouveaux (Bakaboukila, 2021).

Cependant, la plupart des pays d'Afrique possèdent un grand potentiel en ressources naturelles et leurs exportations sont beaucoup plus basées et limitées sur un ou deux produits de rente, cette dépendance pousse la plupart des pays de cette zone à faire de la diversification des économies une priorité de développement. Et cela a permis à plusieurs d'entre eux d'atteindre des niveaux élevés de PIB/habitant, mais ces économies ne semblent pas être pour le moment, sur la voie d'une transformation structurelle vertueuse de leurs économies. Etant donné que la transformation structurelle des économies se définit comme un phénomène graduel qui se traduit par une réallocation des activités et des facteurs de production notamment de la main-d'œuvre, des secteurs à faible productivité comme l'agriculture, la chasse et l'élevage, vers des secteurs plus modernes de l'économie comme l'industrie et les services à forte valeur ajoutée (Kuznet, 1955 ; Touna Mama et Ongono, 2019). Ce processus à long terme consiste à faire passer les activités économiques d'un pays des secteurs primaires, tels que l'extraction des ressources et l'agriculture, à des activités situées plus loin dans la chaîne de production, comme l'industrie manufacturière et les services (LCD5). En d'autre terme, tirer parti de la transformation structurelle comme moteur de la prospérité conduit des produits à exportés vers des structures économiques plus modernes.

Mais, le problème de la faible transformation structurelle des économies est général à tout le continent africain, il semble se poser avec plus d'acuité dans les pays de la zone Franc, car elle semble être à la traîne en termes d'industrialisation. En fait, pour qu'on parle de transformation structurelle, il faudrait que le poids du secteur industriel dans l'économie connaisse une évolution plus rapide que celle du

secteur agricole, or celui de la zone Franc semblent être à la traine en termes d'industrialisation.

Toutefois pour relever ce défi lié à la diversification économique afin que celle – ci favorise la transformation structurelle, l'une des solutions parmi tant d'autres est de faire recours aux facteurs qui peuvent être incontournables pour les stimuler, parmi tant d'autres, il y a : l'économie numérique ; les technologies de l'information et de la communication : la croissance économique, la qualité des institutions, l'investissement, la main d'œuvre, les IDE et quelques branches des trois secteurs de l'économie .

Le progrès rapide de la technologie, notamment, l'économie numérique dont le terme a été inventé au milieu des années 1990 est devenu nécessaire pour coexister avec les transformations de l'environnement économique mondial contemporain, qui était le résultat de la croissance continue des innovations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a entraîné une transformation radicale dans divers domaines. Et pourtant, une utilisation accrue des TIC accroît la demande de compétences numériques nécessaires pour saisir les opportunités de diversification économique afin d'accélérer la transformation structurelle et rester compétitif sur le marché du travail. Pour Keddari et Touat (2022), les technologies digitales augmentent la capacité de l'économie à acquérir des connaissances et à diffuser des informations nécessaires à la prise de décision et à l'élaboration des politiques.

Du point de vue de la littérature économique, l'utilisation de l'économie numérique plus précisément des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la diversification économique s'explique par les théories de l'innovation ainsi que celle liée à la connaissance : le modèle d'acceptation technologique (Davis, 1986) et la théorie de la diffusion d'une innovation (Rogers, 1995).

En effet, la République du Congo n'échappe pas à cette situation, elle regorge d'énorme potentialité, mais aujourd'hui son économie est basée sur l'exportation du pétrole représente encore depuis plusieurs décennies plus de 42% du PIB, 80% des exportations du pays et 60% des recettes intérieures. De plus, le secteur pétrole n'est pas pourvoyeur d'emplois, il n'emploie que 20% de la main d'œuvre et près de 75% sont employés dans le secteur informel (BM, 2023). Ainsi la diversification reste un impératif pour répondre aux nombreux enjeux de développement économique auxquels le pays est confronté depuis plusieurs décennies. En réalité, la République du Congo présente un faible niveau de diversification, car les degrés de concentration des exportations qui tendaient vers 0 après les indépendances

tend actuellement vers 1, ils se présentent comme suit : 0,46650518 en 1985 ; 0,82130256 en 1996, 0,69325077 en 2021 (CNUCED, 2022).

Toutefois, pour montrer le niveau de diversification perdu par la République du Congo, il sera mis en lumière la structure de l'économie congolaise en passant par les trois secteurs de l'économie. Pour ce faire, il est indispensable de présenter au préalable, les sous-secteurs constitutifs de ces différents secteurs de l'économie notamment : primaire, secondaire et tertiaire, puis la structure de l'économie congolaise avant et après l'ère pétrolière.

- Le secteur primaire regorge plusieurs sous-secteurs productifs qui servent d'exploitation et d'exportation à savoir : secteur agricole, l'élevage et la pêche, secteur d'énergie (pétrole, électricité et charbon) ;
- Le secteur secondaire englobe l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, l'industrie de transformation du bois, les bâtiments et travaux publics ;
- Le secteur tertiaire prend en compte les tourisms, les transports et les télécommunications, le commerce, la restauration et l'hôtellerie, et les autres services.

Avant le développement de l'industrie pétrolière, l'économie congolaise reposait principalement sur l'activité agricole, ainsi que sur un secteur industriel moyen basé largement sur l'exploitation du bois. L'exploitation forestière était donc le pilier de l'économie avec la reconnaissance des droits de propriété privé et une gouvernance publique appropriée.

Auparavant, ces secteurs étaient équilibrés, suivant les règles d'incitations et de bonne gouvernance.

Concernant d'abord le secteur primaire de façon un peu plus explicite il sied de signaler que, le Congo regorge d'énormes potentialités liées au développement du secteur agricole : 10.000.000 hectares de terres arabes dont moins de 10% sont exploitées, un réseau hydrographique très développé, un climat favorable à l'agriculture, une biodiversité impressionnante. De plus, ce secteur étant un secteur pourvoyeur d'emplois, est l'un des premiers piliers de la croissance et de la diversification de l'économie congolaise. En effet, pour une population estimée à plus de 4 millions d'habitant, le secteur agricole emploie environ 40% de la population active dont la plupart sont des femmes. Son taux de croissance qui était à 30 % de la richesse nationale dans les années 1960-1970, a connu un grand recul jusqu'à atteindre 13% en 2016. La part du secteur agricole dans les exportations totales du pays est passée de 33% (FAO, 2007) en moyenne, pour la période 1965-1971 à 7 % entre 1974-1976. Depuis 1980, jusqu'à ce jour, elle se situe entre 1 % et

2 % (FAO, 2007). Actuellement, la contribution du secteur agricole au PIB stagne à seulement 4% (FAO, 2020). Aussi, la part de la valeur ajoutée agricole qui était à 23% du PIB à l'accession du Congo à l'indépendance (1960) a chuté pour ne présenter que 3,7% en 2012 et 9,5% en 2021. Ce recul traduit la présence d'une désagriculturation au Congo.

Ensuite s'agissant du secteur secondaire l'accent sera mis sur l'industrie d'une manière générale et l'industrie manufacturière en particulier.

L'un des piliers de la diversification de l'économie congolaise, qui constitue un levier de la croissance économique et de la création d'emplois et en conséquence un indicateur de réduction de la pauvreté est le développement du secteur industriel. Soixante-trois ans après les indépendances, le Congo, se trouve encore à un stade embryonnaire.

Quant au développement industriel manufacturier qui jusque-là ne contribue qu'à hauteur de 8 % à la formation du PIB. Au Congo, en partant de la décennie 1970 à la décennie 2010, il est aisé de noter que la dynamique industrielle se caractérise par un processus de désindustrialisation. La part du secteur manufacturier dans le PIB qui était de 8,4% en 1979 a chuté pour ne représenter que 3,4% en 2000 et ne représente plus que 4,2% en 2012. Il est donc important d'accomplir des efforts pour atteindre un niveau performant. Mais, les contre-performances manufacturières dans l'économie congolaise s'expliquent par le délaissement du secteur hors pétrole au profit du secteur pétrolier qui se présente comme suit :

- la part du PIB pétrolier dans le PIB global est passée de 1% en 1960, à 57,3% en 2014 jusqu'à atteindre 48,9% en 2017. De plus, les exportations pétrolières dans les exportations totales sont respectivement à hauteur de 90,2% en 2014, de 78,8% en 2017² et actuellement (Banque mondiale, 2023) le pétrole représente encore plus de 42% du PIB, 80% des exportations du pays et 60% des recettes intérieures.
- la négligence et la disparition des nombreuses entreprises.
- la structure productive très peu élargie et très peu diversifiée ;
- un environnement peu favorable à l'efficacité et à la compétitivité des entreprises ;
- la faible attractivité des IDE entrants dans les secteurs hors pétroles;

² Banque de France (2016)

Enfin, pour ce qui est du secteur tertiaire l'accent est mis dans les sous-secteurs de Tourisme, hôtellerie et le secteur du numérique.

Ces secteurs possèdent un énorme potentiel écotouristique, culturel et historique, susceptible de contribuer à la création d'emplois, aux exportations des services et à la diversification de l'économie. Mais le secteur touristique est encore très peu développé et moins performant du côté logistique, car le score du Congo à l'Indice de performance logistique (IPL) est passé de 2,08 en 2014 à 2,49 en 2018. En réalité le nombre d'arrivées internationales au Congo a culminé à 345 000 en 2013, puis chuté à 158 000 en 2018 pour le tourisme (Banque mondiale, 2023). Contrairement à d'autres pays comme, le Cameroun, la République démocratique du Congo et l'Angola qui ont respectivement accueilli 997, 351 et 218 milliers d'arrivées en 2019 (BM, 2023). Le tourisme ne contribue au PIB national du Congo qu'à hauteur de 3,4%, contre une moyenne mondiale de 10,4%, cette baisse est également causée par la pandémie Covid-19.

L'écotourisme, procure plusieurs emplois directs à travers les hôtels, restaurants, débits de boissons et parcs de loisirs et des emplois indirects à travers les activités des services connexes. Sa contribution à la croissance économique demeure encore faible, soit 2% du PIB. Le taux de croissance des emplois formels dans le sous-secteur tourisme et hôtellerie est estimé à 2,4% (PND, 2022-2026). Quant aux loisirs (constitués des débits de boisson, des bars dancing, des night-clubs, des salles de jeux, des casinos et des vidéoclubs), les structures sont encore très peu diversifiées. Selon le PND (2018-2022), le parc hôtelier congolais compte 1 343 établissements avec une capacité d'hébergement de 15 585 chambres et 31 170 lits. Le pays a enregistré ce dernier quinquennat, 2 004 666 arrivées dans les établissements hôteliers et le nombre de nuitées s'est établi à 6 074 689. Le nombre de restaurant gastronomique est passé à 534 en 2012 à 815 en 2016.

D'une manière générale, les services contribuent à 33%³ du PIB. Si on met l'accent sur la répartition de l'emploi par secteur d'activité, on se rend compte toute suite que les secteurs services et agricoles sont pourvoyeurs d'emplois, les deux industries (manufacturière et extractive) n'absorbent qu'un taux insignifiant autour de 22% dans la population occupée.

Au regard de ce qui précède, il est important d'examiner le facteur TIC en République du Congo. Le progrès rapide de la technologie, notamment, l'économie numérique dont le terme inventé au milieu des années 1990 est actuellement mise en avant pour favoriser la diversification économique et promouvoir la transformation structurelle. De même une utilisation accrue des TIC accroît la

³ Banque mondiale, 2023

demande de compétences numériques nécessaires pour saisir les opportunités, de diversification afin d'accélérer la transformation structurelle et rester compétitif sur le marché du travail.

L'économie numérique est un levier stratégique dans le processus de diversification économique au Congo (PND, 2022-2026). L'arrivée de mobile money a révolutionné le secteur et a élargi considérablement l'inclusion financière, ce qui est bénéfique pour la diversification et ou la croissance. En effet, selon l'Union internationale des télécommunications, en 2018, seuls 9,7 % des congolais avaient un accès quotidien à Internet, reléguant le Congo au 174ème rang. De plus, le taux de pénétration de la téléphonie fixe reste très bas, car seul 4% des ménages congolais sont équipés en fixe. Mais, ce marché a encore un potentiel latent en termes de croissance, car la tarification du fixe reste moins chère que celle du mobile. Cette faiblesse s'explique selon le PND (2018-2022), par le coût d'accès aux offres du fixe qui reste plus élevé, l'engagement et le manque d'offre concurrente sur le marché.

Pour améliorer ce secteur la gouvernance de ce secteur, plusieurs chantiers d'informatisation ont évolué ces dernières années : Un arsenal de réformes a été lancé dans toutes les régies financières afin de mieux collecter et sécuriser les recettes publiques⁴. Il s'agit, en particulier du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP), du Système de suivi de paiement des créances de l'État (SYSPACE), du Système de gestion des impôts et taxes (E-TAX), du nouveau Système douanier informatisé (E-DOUANES), alors avec ce type d'arsenal permet de booster la diversification économique.

Actuellement, en s'appuyant sur la stratégie quinquennale de l'économie numérique, « Vision Congo Digital 2025 » bon nombre des reformes et des projets sont mis en œuvre pour renforcer l'infrastructure numérique et améliorer la couverture: (i) la finalisation des deux premières phases du projet de couverture nationale (PCN), (ii) le lancement de la troisième phase PCN, (iii) le lancement des travaux de connexion en fibre optique entre le Congo et la RCA, (iv) la finalisation des travaux d'interconnexion de fibre optique entre le Congo et le Cameroun, (v) la délégation de la gestion des services fibre optique du réseau de Energie Electrique du Congo (E²C), (vi) l'opérationnalisation du data center de l'ARPCE, (vii) l'interconnexion en fibre optique entre le Congo et la RDC et (viii) l'opérationnalisation de l'interconnexion de la fibre optique entre le Congo et le Gabon. En dépit de ces projets, le taux d'abonnement à haut débit mobile (pour 100 habitants) n'est que de 6,0% (en 2020), selon le PND (2022-2026) et le niveau de pénétration de l'internet au sein de la population reste faible (9,7% en 2020), créant ainsi une fracture numérique entre, d'une part, les zones urbaines et rurale, et

⁴ Direction générale du trésor (2020)

d'autre part, les citoyens nantis et ceux dépourvus de moyens. Et pourtant, proportion de personnes disposant d'un téléphone portable, l'un des vecteurs du numérique, s'élève à 104,7% (en 2020).

Du point de vue de la littérature économique, l'utilisation de l'économie numérique plus précisément des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la fiscalité s'explique par les théories de l'innovation.

Au regard de ce qui précède, la République du Congo n'échappe pas à cette situation, car dans son Plan National de Développement (PND, 2018-2022) elle définit la vision et les priorités de développement du pays, en adoptant également en 2019, la Stratégie nationale pour l'économie numérique « Vision Congo Digital 2025 ».

Et pourtant, une utilisation accrue des TIC accroît la demande de compétences numériques nécessaires pour saisir les opportunités et rester compétitif sur le marché du travail. Alors, malgré les efforts consentis ces dernières années par les autorités, le Congo souffre encore d'une très faible connectivité Internet de la région. En effet, selon l'Union internationale des télécommunications, en 2018, seuls 9,7 % des congolais avaient un accès quotidien à Internet, reléguant le Congo au 174ème rang. De plus, le taux de pénétration de la téléphonie fixe reste très bas, car seul 4 % des ménages congolais sont équipés en fixe. Mais, ce marché a encore un potentiel latent en termes de croissance, car la tarification du fixe reste moins chère que celle du mobile. Cette faiblesse s'explique selon le PND (2018-2022), par le coût d'accès aux offres du fixe qui reste plus élevé, l'engagement et le manque d'offre concurrente sur le marché.

Pour remédier à cette situation, plusieurs chantiers d'informatisation ont évolué ces dernières années : Un arsenal de réformes a été lancé dans toutes les régions financières afin de mieux collecter et sécuriser les recettes publiques⁵. Il s'agit, en particulier du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP), du Système de suivi de paiement des créances de l'État (SYSPACE), du Système de gestion des impôts et taxes (E-TAX), du nouveau Système douanier informatisé (E-DOUANES).

Toutefois, le Congo a un taux de pénétration de 0,26 %, sur l'utilisation de haut débit entre 2020-2021 et un taux de pénétration de la téléphonie mobile est de 93,84% avec un rang n°12 sur 54 au niveau de l'Afrique et n°97 sur 195 au niveau mondial et le taux de pénétration de la téléphonie fixe de 0,24% avec un rang de n°44 au niveau de

⁵ Direction générale du trésor (2020)

l'Afrique et n°170 au niveau mondial et un taux de pénétration de l'internet mobile (prépayés et post payés) est soit de 57,3% en 2021 (rapport de l'ARPC, 2021).

Selon Groupe Banque Mondiale (2020)⁶, les consultations menées auprès des différentes entités (gouvernementales et non gouvernementales) ont montré une faible connaissance et une faible appropriation de la stratégie numérique nationale par chacune des institutions concernées.

C'est ainsi que cette thématique trouve son intérêt pour le cas du Congo puisque le pays procède maintenant par un nouveau système de réaliser des recettes publiques. A l'issue de toutes ces préoccupations soulevées ci-haut, l'on peut se poser la question suivante : l'utilisation des TIC peut-elle favoriser diversification économique en République du Congo ? L'objectif de ce travail est d'analyser les effets de l'utilisation des TIC sur la diversification économique en République du Congo. L'hypothèse selon laquelle l'utilisation des TIC agit positivement sur la diversification économique en accélérant la procédure de transformation structurelle en République du Congo est soutenue dans ce travail. Du point de vue méthodologique, le modèle ARDL, sera utilisé.

Outre l'introduction et la conclusion accompagnée des implications de politique économique, ce travail sera structuré en trois points, à savoir : la revue de la littérature, la méthodologie et les résultats.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

5TH UNITED NATIONS CONFERENCE ON THE Last Developed countries (LDC5, 2023) *La transformation structurelle comme moteur de la prospérité dans les PMA*, Mars 6, Doha time : 14h00 – 17h00 Thematic Roundtables Hall, Note d'orientation.

Bakaboukila Ayessa E. (2021) Effets des investissements directs étrangers (IDE) sur la diversification économique en République du Congo, *Annales de l'Université Marien Ngouabi*, 21 (1) : 66 - 86 Sciences Économiques et Gestion

Davis, F. D. (1986) *Technology acceptance model for empirically testing new end user information systems: theory and results*, Dissertation, Cambridge, MA, Massachusetts Institute of Technology.

Keddari et Touat (2022) Contribution of Digital Transformation to Export Diversification : Case of Malaysia ; *Dirassat Journal Economic Issue (ISSN : 2676-2013)* Vol. 13, N.2 (2022) PP : 143-156

⁶ Groupe de la Banque Mondiale (2020) République du Congo ; Evaluation de l'économie numérique, w

- Ndinga, M., Akouele, A. et Lekana, H. (2017). Effets des savoirs et des connaissances sur la diversification des économies de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC). *Revue CEDRESETUDES - N°64 Séries économie – 2ie Semestre, ISSN* pp.1021-3236
- PND (2018-2022) *Cadre Stratégique de Développement : Document central, Commission Nationale d'Elaboration du Plan National de Développement 2018-2022.*
- PND (2022-2026) *Une économie diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible.*
- Rogers, E. M. (1995) *Diffusion of Innovations*, 4th ed., The Free Press, New York.
- Mama, T et Ongono, P. (2019) La zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies des pays membres ? *Revue Interventions économiques*. DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.5397>